

LETTRE DV ROI DE NAVARRE  
 a M. le Prince d'Orange, du 29. Iuillet 1583.  
 faicte par M. du Plessis.

**M**onsieur mon Cousin, I'ai esté bien aise d'auoir  
 entendu de vos nouvelles par le sieur de Vauffin,  
 nommément du bon accóplissement de vostre mariage;  
 Je prie Dieu, qu'il le comble de l'heur & prosperité que  
 pouvés desirer, comme par sa grace, il lui à pleu de si  
 loin r'assembler vos vertus ensemble. Je m'asseure aussi  
 qu'il en tirera du fruit pour ses Eglises; & mesmes, que  
 nous y aurons nostre part, pour la con jonction qu'ont  
 nos affaires avec les vostres, que je resens telle pour mon  
 regard, que je n'estime vos plaies moins miennes que  
 vostres. Vous sçavés la circonstance du temps où nous  
 sommes, qui est comme la crise de nostre maladie. Si  
 espere je, que Dieu benira tant nostre patience, non-  
 obstant les traverses qu'on nous y donne, que nous de-  
 meururons en paix. C'est un œuvre auquel je m'emploie  
 volontiers, comme ledit sieur de Vauffin vous pourra  
 dire, qui m'a trouvé embesongné a ranger quelques  
 fols a la raison, qui pensent auoir justifié suffisamment  
 leurs fautes, quand ils alleguent l'impunité de plus  
 grandes de l'autre part. Mais j'ai tousjours pensé, qu'il  
 valoit mieux que les autres amendassent leurs deportem-  
 ens sur les nostres, que si nous empirions les nostres  
 sur les leurs. Et au reste, outre ce que la paix est si  
 desirable en elle mesme & si necessaire a cest Estat,  
 qu'elle merite bien d'estre rachetée par beaucoup  
 de grandes penes, & de mediocres maux. Croies

Gg ij

Mon sieur mon Cousin, que ce ne m'est pas une petite  
 exhortation a patienter pour la retenir, quand je consi-  
 dere, commem'escrivés, qu'elle est utile au bien de vos  
 affaires; Et pourroit estre, si nous venons en fin a nous  
 reveiller, dommageable & ruineuse a ceux qui vous  
 pressent. Or je prierai Dieu Monsieur mon Cousin &c.

[ A MONSIEUR MON COUSIN MONSIEUR LE PRINCE D'ORANGE. ]

<sup>1</sup> Monsieur mon Cousin, J'ay esté bien ayse d'avoir entendu de vos nouvelles par le s<sup>r</sup> de Vauffin, nommeement du bon accomplissement de vostre mariage <sup>2</sup>. Je prie Dieu qu'il le comble de l'heur et prosperité que pouvés desirer, comme par sa grace il lui a pleu de sy loin rassembler vos vertus ensemble. Je m'asseure aussy qu'il en tirera du fruict pour ses Eglises; et mesme que nous y aurons nostre part, pour la conjonction qu'ont nos affaires avec les vostres, que je ressens telles pour mon regard, que je n'estime vos plaies moins miennes que vostres. Vous sçavés la circonstance du temps où nous sommes, qui est comme la crise de nostre maladie. Sy, esperé-je que Dieu benira tant nostre patience, nonobstant les traverses qu'on nous y donne, que nous demeurerons en paix. C'est un œuvre auquel je m'emploie volontiers, comme le dict sieur de Vauffin vous pourra dire; qui m'a trouvé embesoigné à renger quelques fols à la raison, qui pensent avoir justifié suffisamment leurs fautes, quand ils alleguent l'impunité de plus grandes, de l'autre part.

<sup>1</sup> « Faite par M. du Plessis. » (*Mém. de Mornay.*) La date de cette lettre est indiquée de la même manière que celle de la précédente.

<sup>2</sup> C'était le 12 avril précédent que le prince d'Orange avait contracté ce quatrième mariage avec Louise de Coligny, fille de Gaspard de Coligny, amiral de

France, et de Charlotte de Laval. Elle était née à Châtillon-sur-Loing, le 28 septembre 1555, et se trouvait veuve en premières noces de Charles, seigneur de Téliigny, de Lierville, etc. lieutenant de la compagnie de l'amiral, son beau-père, et massacré avec lui à la Saint-Barthélemy.

Mais j'ay tousjours pensé qu'il valoit mieulx que les aultres amendassent leurs desportemens sur les nostres que si nous empirions les nostres sur les leurs. Et, au reste, oultre ce que la paix est si desirable en elle mesme et si necessaire à cest Estat, qu'elle merite bien d'estre racheptée par beaucoup de grandes peines, et de mediocres maulx, croiés, Monsieur mon Cousin, que ce ne m'est pas une petite exhortation à patienter pour la retenir, quand je considere, comme m'escrivés, qu'elle est utile au bien de vos affaires, et pourroit estre, si nous venons enfin à nous reveiller, dommageable et ruineuse à ceulx qui vous pressent. Or je prieray Dieu, Monsieur mon Cousin, qu'il vous ait en sa saincte garde.